

Sud-Ouest du DIMANCHE 20 Avril 2025

# Musique et handicap : ces ateliers uniques en France pour les enfants

Le Conservatoire Gabriel-Pierné à Woippy, en Moselle, possède une classe dédiée aux enfants en situation de handicap



Dans « l'igloo », un filet transparent équipé de capteurs, Simon et Émile lancent des balles en chiffon. Quand ils atteignent la cible en forme de violon, un air de musique classique retentit. Bienvenue à l'atelier musique et handicap. Cette salle de musique pas comme les autres a été créée à Woippy (Moselle), près de Metz, à destination des enfants porteurs de tout type de handicap, physique ou mental, polyhandicapés, malentendants, malvoyants, avec des handicaps sensoriels... Ils découvrent de manière ludique le solfège, le son des instruments ou encore les airs de Vivaldi, Beethoven ou Bach.

Ces ateliers sont uniques en France, voire en Europe. La salle où ils se déroulent porte le nom symbolique de Michel Petrucciani, pianiste et musicien de jazz atteint d'une ostéogénèse dont il est décédé en 1999, à l'âge de 36 ans, après une carrière internationale éblouissante.

## Le solfège comme un jeu

Émile, 10 ans, vient régulièrement ici depuis trois ans. Durant cette séance, il a préféré « la balançoire ». Colorée, décorée en chenille et customisée, elle ressemble à un simple jeu d'enfant. Mais en touchant le sol, le siège active un capteur permettant de jouer une mélodie, reprise par différents instruments : cuivres, clarinette, violon... Le petit garçon reconnaît aussi parfaitement les notes jouées par son professeur sur un clavier numérique et sait les chanter, y compris en montant dans les aigus. Ils s'initient, en parallèle, aux percussions au conservatoire. Tous les enfants en situation de handicap ne pourront pas forcément, à terme, jouer d'un instrument, mais ces séances avec Philippe Forte-Rytter, musicothérapeute depuis près de trente ans, leur permettent de découvrir ce monde et de s'y



Philippe Forte-Rytter avec deux de ses petits élèves autour de la balançoire chenille multi-instrumentiste. En bas à gauche, Simon, 8 ans, déchiffre sans mal des notes adaptées, et Émile, 10 ans, s'initie aux percussions. PHOTOS JEAN-CHRISTOPHE VERHAGEN / AFP



éveiller. Le professeur à la barbiche blanche a troqué feuilles et stylos pour enseigner le solfège avec de grands portants métalliques sur lesquels ses petits élèves forment des portées de toutes les couleurs, auxquelles ils accrocheront des notes en carton. « Ça démystifie le solfège, qui peut être encore hors de portée » pour eux, selon lui.

## Plus qu'un loisir

Pour l'équipement de cette salle, le musicothérapeute a puisé son inspiration chez les psychomotriciens. Pour ce public, « la formule chaise et table d'école n'est pas adaptée ». Il leur faut du concret. Il a aussi fallu « amplifier les petits gestes, les petites expressions vocales », poursuit Philippe Forte-Rytter. Il a alors dû tourner des jouets pour y ajouter des

sons, joué avec les lumières pour placer les enfants dans des sortes de bulles musicales et colorées.

En 1996, lorsque Philippe Forte-Rytter a débuté en tant que musicothérapeute, « la musique était surtout considérée comme un loisir ». Désormais, la technologie associée à ses compétences d'électroacousticien ont permis de créer ces nouveaux outils « facilitateurs ». De plus en plus, les institutions spécialisées comme les IME (instituts médico-éducatifs) et IMP (instituts médico-pédagogiques), les classes Ulis (unités localisées pour l'inclusion scolaire) sollicitent le conservatoire pour des sessions.

## « Voyage » musical

Philippe Forte-Rytter veut permettre à l'enfant de « voyager très

simplement et facilement dans l'univers musical, sans contrainte particulière » si ce n'est d'avoir un « comportement de musicien » et de respecter certains codes. Simon,

## Le musicothérapeute a détourné des jouets, joué avec les lumières pour placer les enfants dans des bulles musicales et colorées

8 ans, est inscrit depuis septembre. À la maison, quand il revient d'un atelier, il s'amuse à prendre des câbles pour brancher des instruments, raconte son père, Nicolas Aubertin, 49 ans. Il a observé que son fils, grâce à cette activité, peut

désormais accomplir « plein de choses qu'il ne serait pas capable de faire autrement » : « Je pense que ça lui fait du bien. »

Les bénéfices pour ces musiciens en herbe vont au-delà. Patrick Thill, chargé de la culture à la mairie de Metz, a pu le constater : « Aujourd'hui, on sait qu'un enfant qui fréquente des études musicales, un conservatoire, est généralement, par ailleurs, un bon élève. » La musique permet « de développer non seulement des potentialités musicales » et de créativité, mais des aussi de stimuler les capacités « pour le français, les maths, la mémoire, les langues », abonde Philippe Forte-Rytter. Il en est convaincu : l'effet neurologique « spectaculaire » généré par ces pratiques musicales « aide et pérennise les acquis ».